

SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ-----
Siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON
-----**BOITE POSTALE 181 - 42604 MONTBRISON CEDEX****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****Séance ordinaire du 11 Mai 2023****OBJET DE LA DELIBERATION****Modification du tarif Agence de l'Eau pour les m3 2022 sur les secteurs de Montverdun et de St Cyprien-Andrézieux**

Le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les membres du Comité Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Comité, a été adoptée à l'**unanimité** des votants.

3°) Que le nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 10 membres présents et 5 membres représentés par pouvoir accordé, soit au total 15 membres votants à savoir :

Présents :

1-	M. BONNEFOY Jean-Yves	10-	M. SANIAL Jean
2-	Mme BROUSSE Chantal	11-	
3-	M. CHARRETIER Nicolas	12-	
4-	M. CHAZAL Jacques	13-	
5-	M. COUCHAUD Patrice	14-	
6-	M. FRECON Laurent	15-	
7-	M. FRECON Sébastien	16-	
8-	M. PALIARD Rambert	17-	
9-	M. REBOUX Georges	18-	

Absents avec excuses : Mme DARFEUILLE Marianne – M. OGIER Yvan – REVEILLE Yves

Absents représentés : Mme BRUEL Nicole donne pouvoir à M. BONNEFOY Jean-Yves
M. DALBEGUE Gérard donne pouvoir à Mme BROUSSE Chantal
M. FRECHET Daniel donne pouvoir à M. PALIARD Rambert
M. LARDON Eric donne pouvoir à M. SANIAL Jean
M. VERNET Gérard donne pouvoir à M. CHARRETIER Nicolas

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. REBOUX Georges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20230511-C05-20230511-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/05/2023

Affichage : 12/05/2023

Certifié exécutoire par le Président compte-tenu de sa réception en Préfecture et de sa publication aux dates susvisées

Lors du vote du Budget Primitif 2023, le tarif de la redevance Agence de l'Eau sur les m3 2022 pour les irrigants du secteur de Montverdun et de Saint Cyprien-Andrézieux a été voté sans tenir compte de l'actualisation du prix de l'Agence de l'Eau.

M. le Président propose de rectifier le prix de la redevance Agence Eau sur les m3 2022 pour les secteurs de Montverdun et de Saint Cyprien-Andrézieux pour tenir compte de l'actualisation du tarif de l'Agence de l'Eau (0.0150 € /m3 au lieu de 0.0142€/m3) comme suit :

- Montverdun : 0.0176 €/m3 au lieu de 0.0167 € /m3

- St Cyprien : .0.0256 €/m3 au lieu de 0.0232 € /m3

Après avoir discuté et délibéré, le Comité du SMIF :

- approuve les tarifs proposés ci-dessus.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A MONTBRISON, le 11 mai 2023

Le Président,

Jean Yves BONNEFOY

